

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} REUNION DE 2008

Séance du 23 juin 2008

CG 08/4^{ème}/I-22

**SITUATION DE L'INFORMATIQUE
ET DES TELECOMMUNICATIONS DEPARTEMENTALES**

—
Ce rapport annuel est le sixième depuis celui que vous avez adopté le 26 janvier 1999.

Notre ambition, alors, était de doter notre collectivité d'une informatique moderne et adaptée. J'ai le plaisir de vous confirmer, aujourd'hui, que la quasi-totalité de nos systèmes ont été renouvelés et constituent, dans bien des cas, une référence pour de nombreuses administrations de l'Etat, Territoriales ou Hospitalières.

I – Un réseau déployé sur l'ensemble du Département

46 sites sont interconnectés au site de l'Hôtel du Département en un seul réseau informatique (voir synoptique page suivante).

Pour des besoins particuliers -administration à distance et bibliobus- des accès nomades ont également été mis en place (possibilité de connecter le réseau du Conseil Général à partir d'un accès Internet, d'un téléphone fixe ou d'un téléphone mobile).

Toutes les interconnexions, ainsi que les accès nomades, sont filtrés par un pare-feu (FireWall) développé pour nos besoins spécifiques à partir d'une distribution LINUX de type Debian.

Lorsque les interconnexions utilisent le réseau public des opérateurs de télécommunications -ORANGE ou NEUF CEGETEL- des « tunnels » de télécommunications sécurisés sont établis par la délivrance de certificats d'authentification et le cryptage des télécommunications (réseaux privés virtuels ou VPN).

L'excellente couverture ADSL de notre Département permet une connexion à haut-débit depuis l'ensemble des « petits sites ».

Huit sites principaux sont interconnectés par un réseau de fibres optiques à très haut débit comprenant la gestion de la qualité de service (QOS) pour permettre les communications téléphoniques.

II – Des systèmes informatiques et de télécommunications centralisés

Le site de l'Hôtel du Département héberge, dans la salle des serveurs située au niveau A du bâtiment, l'ensemble de nos serveurs informatiques et de télécommunications.

Ainsi la sécurité des données est-elle assurée par des procédures homogènes et quotidiennes de sauvegarde : l'accent est mis aujourd'hui à la réduction des fenêtres horaires de sauvegarde afin d'accroître la disponibilité de nos systèmes.

En effet, nous devons une telle disponibilité aux partenaires de plus en plus nombreux du Conseil Général, spécialement ceux qui utilisent nos infrastructures pour l'hébergement de leurs sites Internet et ceux autorisés par la convention Banque de Données Territoriales à consulter le cadastre numérisé.

Un cahier des charges est en cours de rédaction afin de permettre une prochaine mise en concurrence pour un système de sauvegarde plus adapté.

La centralisation de nos serveurs de télécommunications présente en outre l'avantage de mutualiser les accès aux réseaux des opérateurs de télécommunications (moins d'abonnements téléphoniques répartis sur d'autres sites) comme la maintenance des équipements (moins d'autocommutateurs installés) dans un double objectif de diminution des coûts et d'amélioration du service (plus de fonctionnalités offertes sur les terminaux téléphoniques et homogénéisation du parc d'équipement).

III – Des outils de travail modernisés

Les infrastructures que je viens de vous décrire ont permis le renouvellement de la quasi-totalité des logiciels utilisés par nos agents dans tous les domaines de compétences de notre collectivité : depuis les outils de gestion financière, comptable et des ressources humaines, d'instruction et de suivi de nos politiques d'aides financières, de gestion de l'aide sociale, des transports scolaires, des archives départementales jusqu'aux outils « transversaux » que sont la suite bureautique Open Office (traitement de texte, tableur, outil de présentation) ou l'Intranet Départemental (Agenda, annuaires, GED, gestion de projet, messagerie).

Le logiciel Multilis de gestion de la Médiathèque Départementale, au coeur de notre réseau de lecture publique depuis 1988, va être renouvelé afin d'améliorer les échanges avec les logiciels installés dans les bibliothèques municipales et la communication sur l'Internet.

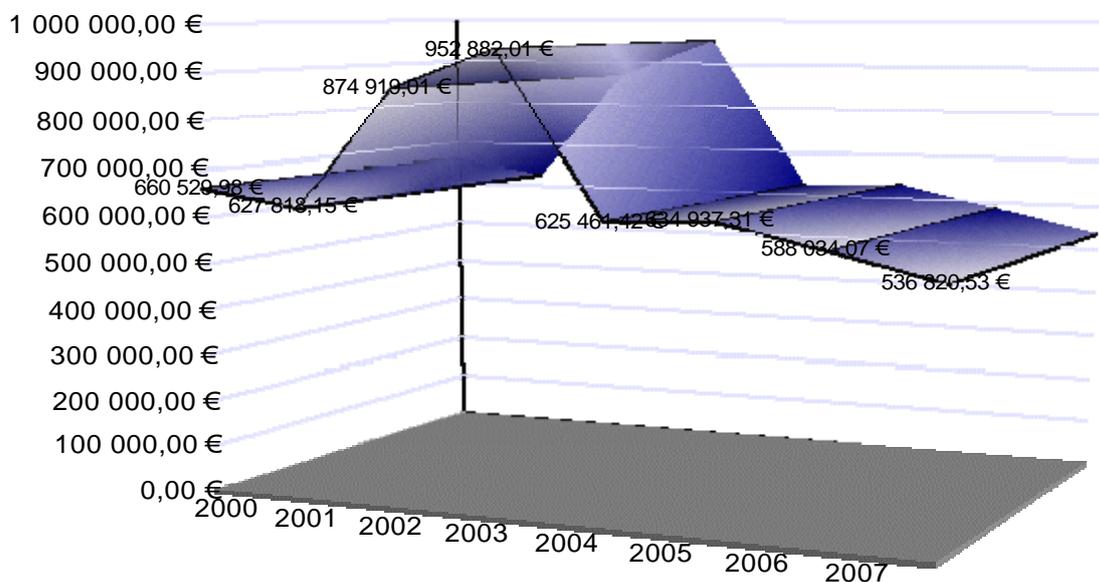
IV – Des résultats que l'on peut mesurer

Un mini-sondage au sein de nos services, réalisé sur la base d'un questionnaire de satisfaction encore disponible sur l'Intranet du Conseil Général, fait apparaître un indice de satisfaction d'environ 89 % par rapport à l'assistance que le service informatique offre à ses utilisateurs.

Je vous rappelle à cet effet que nous disposons, au 1er juin 2008, de 478 postes informatique (hors Centre Universitaire, collèges et établissements aux budgets annexes).

D'autre part, plus tangibles sont les économies réalisées sur nos frais de télécommunications, l'année dernière encore.

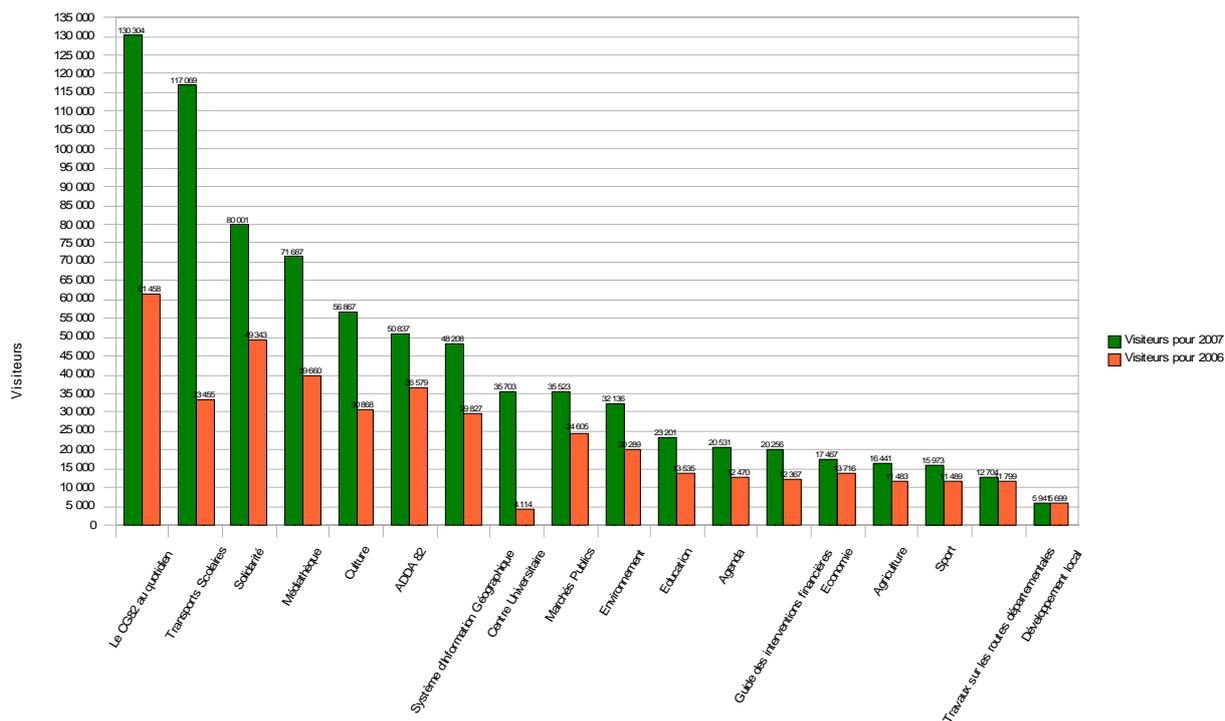
Montants mandatés depuis 2000 sur les frais de télécommunications du budget principal.



Après 10 % de baisse entre 2005 et 2006, vous pourrez constater de nouveau 10 % de frais de télécommunications de moins en 2007.

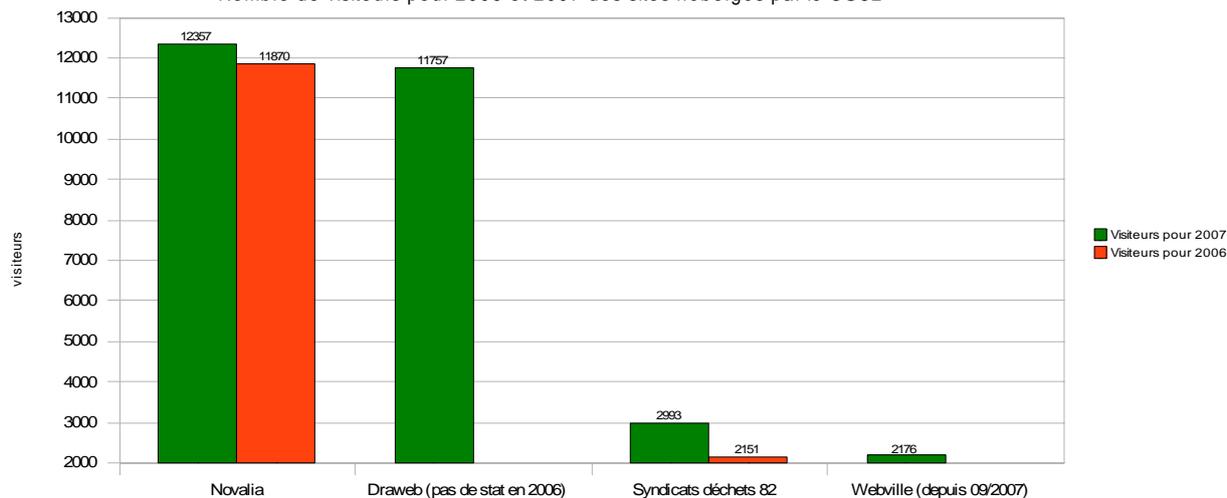
Les progrès sont également très nets dans le domaine de l'Internet où l'on constate une très forte augmentation du nombre des visiteurs sur l'ensemble des « univers » du site www.cg82.fr (790 849 visiteurs en 2007 contre 422 756 en 2006).

Répartition des visiteurs pour 2006 et 2007



On constate également un accroissement de la fréquentation parmi les sites Internet hébergés par notre infrastructure : Novalia82, DraWeb (catalogue virtuel de la Médiathèque Départementale et des Bibliothèques Municipales du réseau), Syndicat des déchets, Webville (extranet du cadastre numérisé), Agence de Développement Économique.

Nombre de visiteurs pour 2006 et 2007 des sites hébergés par le CG82

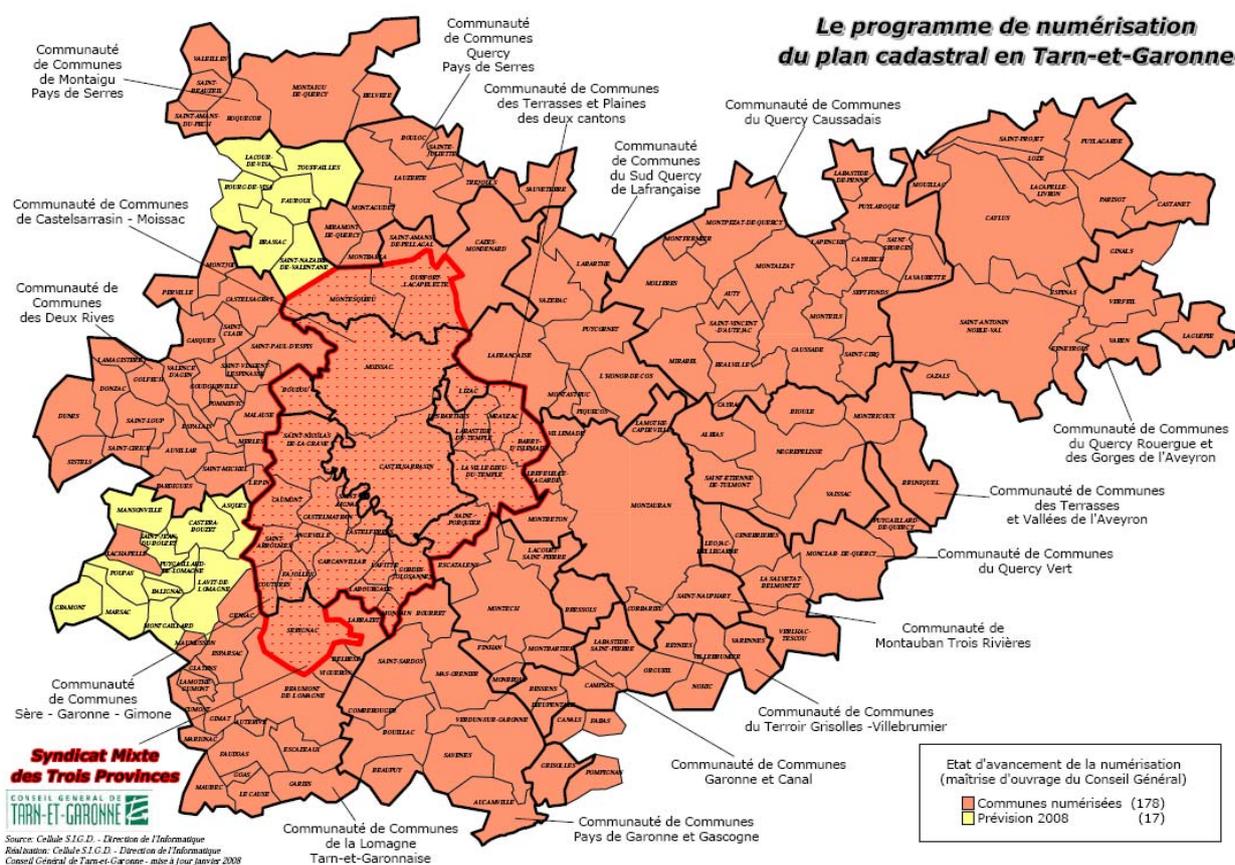


V – Le Système d'Informations Géographique Départemental

Le nouvel outil Webville permet depuis septembre 2007 d'accéder au cadastre numérisé de notre Département.

La cellule SIGD a formé à cet usage, entre juillet et décembre 2007, 113 personnes (1 conseiller général, 5 maires, 10 agents du Conseil Général, 7 agents de l'ADE ou du SDE, et 90 agents issus de 70 communes ou communautés de communes).

Notre plan de numérisation s'achèvera, comme prévu cette année, par le traitement des 17 communes restantes, 178 étant déjà numérisées dont 118 ont d'ores et déjà reçu le label EDIGEO.



Je tiens à rappeler que le budget total de l'opération de numérisation dans le cadre de la convention Banque de Données Territoriales s'élève à 229 534 € financé à 24 % par nos partenaires (chambres consulaires et opérateurs de réseau) et à 76 % par le Conseil Général.

A la demande de Monsieur le Directeur du Centre des Impôts, nous avons participé à la journée du bicentenaire du cadastre, le 26 octobre à l'Hôtel des Impôts de MONTAUBAN, au cours de laquelle les agents de la Cellule SIGD ont présenté notre politique de développement du Système d'Informations Géographique Départemental et plus particulièrement de l'extranet communal.

Depuis, la Direction Générale des Impôts souhaiterait disposer également d'un accès à l'Extranet Communal pour améliorer la mise à jour des plans cadastraux et étendre notre partenariat dans le cadre de la Banque de Données Territoriales à l'ensemble des services de l'Etat en Tarn-et-Garonne.

A cette occasion, je vous proposerai d'étendre ce partenariat aux syndicats des eaux et d'assainissement pour leur permettre la saisie des futurs réseaux sur un plan cadastral labellisé.

Après le réseau routier départemental, les transports scolaires et l'environnement, le plan départemental des itinéraires de randonnée et l'entretien des berges sont en cours d'intégration au système d'informations géographique.

Un nouvel appel d'offre vient d'être publié pour la consultation par l'Internet et pour le grand public, d'une sélection de nos informations géographiques, dont le cadastre napoléonien géoréférencé.

VI – Des résultats sur lesquels nous pouvons communiquer

Outre notre participation au bicentenaire du cadastre, au cours de l'année écoulée, nous avons accueilli, notamment le 20 mars, le club des directeurs des systèmes informatiques et la société Microsoft.

Cette réunion a rassemblé une trentaine de responsables informatiques des principales collectivités territoriales du Grand Sud-Ouest, auxquels nous avons présenté la mise en oeuvre de la convergence voix-données dont je faisais état dans un précédent rapport, la numérisation du cadastre départemental et la stratégie de la société Microsoft dans le domaine de l'Open Source, notre collectivité devenant une référence dans ce domaine.

La Direction de l'Informatique poursuit en effet une action, visant à favoriser l'usage des logiciels libres au sein de nos services, et incite fortement les éditeurs de logiciels pour les collectivités locales, chaque fois qu'ils concourent sur nos appels d'offres, à adapter leur offre. Le 6 septembre dernier, le Centre Hospitalier d'AUCH s'est d'ailleurs rendu dans nos services afin de tirer parti de notre expérience en la matière.

VII – De nouveaux enjeux

En premier lieu, **la dématérialisation** qui s'impose aujourd'hui aux administrations de l'Etat, comme à celles des collectivités territoriales, par les gains directs d'efficacité qu'elle procure : meilleure circulation de l'information, gestion de la connaissance, réduction des coûts de stockage des archives...

Dans le cadre du projet « Acte de dématérialisation des actes administratifs », j'envisage d'informatiser la gestion des délibérations : les incidences de ce projet en terme d'organisation de nos services et de coordination avec les services de l'Etat, m'ont amené à faire évaluer, par le Secrétariat Général de l'Assemblée et la Direction de l'Informatique, les actions techniques à mener avec, en préalable à toute mise en concurrence, l'étude des solutions logicielles actuellement disponibles.

Si en terme d'infrastructure, d'interconnexion de nos postes de travail et d'homogénéité de nos équipements -logiciels et matériels-, notre collectivité est correctement dotée il convenait, dans un premier temps, d'éliminer de nos messageries la source de dysfonctionnements que sont les « pourriels » (spam, en anglais) qui submergent depuis plusieurs mois les boîtes aux lettres électroniques de nos agents.

Depuis le mois dernier, un dispositif « anti-spam » a été mis en place pour parachever la sécurisation de notre système d'information, protégé par ailleurs avec des systèmes anti-virus et anti-intrusions depuis plusieurs années.

Sur le plan des solutions logicielles, celles diffusées le plus largement dans les grandes collectivités territoriales offrent l'ensemble des fonctionnalités attendues et, spécialement, l'accès aux plates-formes de dématérialisations validées par l'Etat.

En effet, si l'échange d'information doit être sécurisé à l'intérieur du Conseil Général, la communication de ces informations depuis ou vers d'autres entités doit l'être tout autant, mais en empruntant les canaux « publics » que proposent les opérateurs de télécommunications.

Un cahier des charges informatiques a d'ores et déjà été rédigé, je vous informerai lors d'un prochain rapport de l'avancement de ce projet et d'une estimation de son coût.

En second lieu, je souhaitais vous faire part de nos actions en cours dans le domaine des **Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE)**.

Nous avons décidé, le 28 novembre 2006, de doter le service des Transports, d'un système innovant de contrôle d'accès embarqué permettant, s'agissant en particulier des transports scolaires, le suivi en temps réel des élèves pris en charge.

Cette décision a été concrétisée par la mise en oeuvre d'un marché lancé sous la forme d'un dialogue compétitif. Deux entreprises ont été retenues. Le dialogue compétitif sera organisé et conduit par une commission Ad'hoc au sein de laquelle nous avons désigné, le 25 mars 2008, Messieurs EMPOCIELLO, MASSIP et BENECH.

Cette commission se réunira d'ici peu pour fixer les modalités de ce dialogue compétitif.

Plus récemment, je vous ai proposé, lors du vote du budget primitif, un **programme pluriannuel de modernisation des équipements informatiques de nos collèges.**

Une première tranche de renouvellement des matériels (micro-ordinateurs, serveurs, imprimantes, équipements de réseau) et les services associés à ce renouvellement (déploiement, configuration, enlèvement des anciens matériels, maintenance des nouveaux matériels hors garantie constructeur) doit faire l'objet d'un appel d'offre, dont le cahier des charges est prêt à être publié.

La Direction des Affaires Scolaires, Culturelles et Sportives, avec l'assistance de la Direction de l'Informatique et en collaboration avec les services du Rectorat, est chargée de la coordination de ce projet, que je souhaite voir réaliser avant la fin de l'année 2008.

Je vous demande de bien vouloir délibérer sur le dossier présenté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Donne acte à Monsieur le Président de sa communication relative à la situation de l'informatique et des télécommunications départementales et aux nouveaux enjeux suivants :
 - Acte de dématérialisation des actes administratifs ;
 - Actions dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE) ;

Acte donné.

Le Président,